



**PV AG SD63 DU MERCREDI
08 MAI 2019
SAINT MAURICE ES ALLIER**

Le Président de la SD 63 Louis CLEMENT souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants pour cette AG.

Je présente les excuses des adhérents qui nous ont fait part de leur absence que ce soit par mail ou par courrier.

Il remercie Mr André CHAMPEIL Président du District du Puy -de-Dôme de Football et Mr Roger MAYET de leur présence.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU DISTRICT DU PUY-DE-DOME.

Le Président du District du Puy-de-Dôme de Football André CHAMPEIL remercie le Président de la SD63 Louis CLEMENT de son invitation et nous souhaite d'effectuer de bon travaux et remercie les participants.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CDA.

Le Président de la CDA Roger MAYET remercie le Président de la SD63 pour son invitation et nous fait part de la très bonne entente entre la section départementale des Arbitres du Puy-de-Dôme et la CDA .

Il précise à l'assemblée que la SD 63 et systématiquement inviter aux différents stages qu'elles organisent et nous souhaite de bon travaux.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE.

Comme les années précédentes, je vais faire un rapide tour d'horizon des activités de notre amicale.

Au cours de cette année, le bureau c'est réuni 11 fois.

Nous avons organiser notre traditionnel repas dansant à l'Hôtel SAINT MART à ROYAT.

Le repas était succulent et avec une superbe ambiance.

Nous avons aussi organiser notre LOTO à ST MAURICE ES ALLIER avec de magnifique lot acheter par notre ami Joan PEREIRA qui a tenu en haleine les participants toute la soirée.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DES ARBITRES.

Bernard TIXIER fait un compte rendu à l'ensemble des personnes présentes pas pour faire un petit bilan mais essayer de discuter des choses qui avaient été faites.

RAPPORT FINANCIER.

Présenté par notre trésorier Jean-Luc JACQUOT, celui-ci nous annonce que à ce jour , nous avons 5800 Euros sur le compte, suite aux cotisations des adhérents et aux différentes manifestations organiser par le bureau(repas dansant et loto).

L'assemblée à nommer deux vérificateurs aux comptes Mr Serge FAURE et Mme Éliane LAVALLARD.

Le trésorier remet à dispositions toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2018/2019.

Nous avons pu contrôler celles-ci au demeurant bien classées et effectué les rapprochements avec toutes les écritures comptables et les soldes de banque.

Les vérifications effectués nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association et soulignés une gestion exemplaire.

INTERVENTION DU DELEGUE JURIDIQUE.

Dominique LOPEZ rappel aux amicalistes la loi LAMOUR qui prévoit « Art.L. 223-2 du code pénal.

Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222_12, 222-13 et 433-3 du code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées.

En tous cas, il est important, je le rappelle pour toute agression physique ou des propos racistes, d'arrêter la rencontre, de se protéger en allant à son vestiaire si on le peut,

d'appeler la police ou la gendarmerie avec son portable.

Le soir, appelez le représentant des arbitres, nous vous conseillerons avec plaisir.

Vive les unafistes, vive l'UNAF.

INTERVENTION DE NOTRE REPRESENTANTE FEMINIME.

Maria PEREIRA étant absente pour raisons personnelles le secrétaire André LAVALLARD lis son rapport moral.

Voilà mon petit résumé pour l'A G du 8 mai.

A la fin de cette saison nous avons 103 arbitres féminines au total dans la région AURA.

Avec la Coupe du Monde Féminine en France cette année, nous avons vu une recrudescence des licences de foot féminines ainsi qu'une plus grande promotion de l'arbitrage féminin.

Deux formations et un stage spécifiques arbitres féminines ont été organisés par la ligue AURA cette année.

De bonnes participations à chaque événement ainsi que de bons parrainages comme celui de Laura JORGE, Secrétaire Générale de la FFF au stage de Tola Volore qui soutient l'arbitrage féminin à fond.

Sur le Puy-de-Dôme nous avons la chance d'avoir un effectif de 12 arbitres et peut-être 2 ou 3 de plus en fin de saison suite à la formation spécifique arbitres féminines qui a eu lieu les 24, 25 et 26 avril.

Je tiens à féliciter Élisabeth DAUPEUX pour sa nomination à la Fédération et je lui souhaite une très belle progression.

Pour finir je suis heureuse d'avoir été prise à la ligue par la CRPA.

Je vous souhaite à tous une très bonne journée et je pense à vous de la CORSE.

A bientôt et bonnes vacances.

Maria.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DES JEUNES.

Nicolas FERREIRA déplore le manque d'investissement de nos jeunes malgré de très

nombreux efforts de notre amicale .

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DE NOTRE ASSOCIATION.

La nouvelle adresse social de notre association est dorénavant :

UNAF PUY-DE-DOME

District du Puy-de-Dôme de Football

13 Rue du BOIS JOLI – BP 10010

63801 CURNON D'AUVERGNE

L e Président Louis CLEMENT clôture cette AG, il invite l'ensemble des adhérents et les membres du bureau au traditionnel pot de l'amitié.

Le Président de la SD63

Louis CLEMENT

Le Secrétaire Générale de la SD63

André LAVALLARD

